

COMMUNIQUE DE PRESSE

Appel aux actionnaires de FORTIS

INVESTAS a.s.b.l., Association luxembourgeoise des actionnaires privés, (www.investas.lu), remercie les actionnaires luxembourgeois qui lui ont fait confiance en leur donnant procuration afin de les représenter lors de l'assemblée générale de FORTIS, le 2 décembre dernier à Bruxelles.

En dix jours, INVESTAS avait ainsi réussi à fédérer *plus* de 500.000 actions FORTIS. Les pertes des mandataires sont immenses : en juin 2007, ces actions auraient représenté un patrimoine de près de EUR 13.2 millions. Aujourd'hui, il ne vaut plus que EUR 325.000 !

L'assemblée générale du 2 décembre a refusé l'entrée de plusieurs candidats au conseil d'administration de FORTIS. Deux nouvelles assemblées générales sont prévues : une première le 19 décembre prochain, qui débattera sur la continuation des activités. Une seconde assemblée, prévue pour le mois de janvier, renouvellera les instances de gouvernance.

INVESTAS sera de nouveau présent et lance un appel à tous les actionnaires de FORTIS, résidents au Luxembourg, de donner une procuration à INVESTAS pour voter en leur nom lors de ces assemblées générales.

L'ordre du jour du 19 décembre prévoit la continuité de *FORTIS Holding* et présentation d'un *business plan pour* comment valoriser les activités qui lui restent. En effet, faut-il le rappeler, que suite au sauvetage gouvernemental, un actionnaire de FORTIS n'est plus propriétaire d'un groupe bancaire international, mais seulement d'un portefeuille d'assurances et de produits structurés.

INVESTAS sera présente lors de l'assemblée générale de FORTIS le 19 décembre prochain à Bruxelles et s'alliera avec les autres associations nationales de défense des actionnaires représentées. Ces associations sont regroupées au sein d'EUROSHAREHOLDERS (www.fortisaction.com) ou (www.euroshareholders.org).

La procédure pour qu'un actionnaire de FORTIS participe à cette action est la suivante :

1. contacter sa banque dépositaire avant le 11 décembre prochain pour que celle-ci établisse gratuitement une procuration pour se faire représenter lors de l'assemblée générale de FORTIS le 19 décembre 2008.
2. faire établir cette procuration au nom de
M. Raymond Goebbels, président d'INVESTAS asbl
56, avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

Celui-ci sera informé directement par FORTIS quant au nombre d'actions qu'il représentera.

INVESTAS traitera ces procurations individuelles de manière confidentielle.

Toute personne qui vaudra soutenir cette action est invitée à devenir membre d'INVESTAS via le site (www.investas.lu) et en virant la modique cotisation de 10 EUR.

Luxembourg, le 8 décembre 2008.